

<i>Informations d'identification du fait</i>	
N° du fait (référence)	FFT_003
Date	17/09/08 (date de notification : 09/11/07)
Auteur (rédacteur de la FFT)	Nathalie Rousse
Personne qui a exprimé le fait	Nathalie Rousse
Nature du fait	Evolution (enrichissement)
Titre du fait technique	Ajout de la prise en compte des entités ModelMaker qui sont calculées par interpolation linéaire à partir de données lues dans un fichier de données.
Etat (ouvert/clos)	Clos
<i>Informations de description, analyse, modification du fait</i>	
version 071026 : Notification	<p>En préalable à la description de l'évolution demandée, un commentaire extrait de « genericitePortageMM2CPP.h » : « modeDemploiEvolutions : Il peut être besoin d'enrichir/modifier le code si le nouveau modèle, plus élaboré que celui de l'exemple "modele2.mod", utilise des possibilités de ModelMaker qui ne sont pas prises en compte actuellement. Les besoins de ce type d'évolutions se révéleront généralement lors de l'écriture de la classe systemParticulier (en particulier de la méthode "actualiserIncrement"). A titre d'illustration : Actuellement, il est défini des sous-classes pour les différentes entités ModelMaker que contient le modèle de l'exemple "modele2.mod" : constant, parameter, variable, flow, compartiment. Il n'est pas défini de sous-classe pour l'entité "component event" (n'a pas été nécessaire pour le modèle "modele2.mod" qui n'en comporte pas). Une évolution serait d'ajouter une classe pour l'entité ModelMaker "component event" actuellement non prise en compte. »</p> <p>L'évolution demandée consiste à ajouter une classe (en fait une hiérarchie de sous-classes selon le même principe d'organisation que pour l'entité avec dérivée et fille) pour l'entité ModelMaker définie dans ModelMaker comme la donnée « Pluie » de l'exemple suivant :</p> <pre style="margin-left: 40px;">lookup file: Meteo F:\Repertoire_xx\rep_yyy\Donnees\meteoDdatas.txt t Control Pluie Controlled by: t Universal Linear interpolation</pre>
Version 080917 : Modification effectuée et approuvée.	Description de la modification (évolution) effectuée : C'est la modification m_linearInterpolation : voir FV_080917.

Pour mémo

Informations d'identification du fait :

- N° du fait (référence).
Par exemple numéroter les évolutions E_xxx et les anomalies A_xxx.
- Date.
- Auteur (rédacteur de la FFT).
- Personne qui a exprimé le fait.
- Nature du fait :

Les valeurs prises par « Nature du fait » sont : évolution, anomalie.

Valeur	Description
Evolution	Cela inclut les étapes de la demande d'évolution aux modifications pour réaliser l'évolution ; inclut des idées d'amélioration exprimées en interne.
Anomalie	Cela inclut les étapes du rapport d'anomalie aux corrections de l'erreur.

- Titre du fait technique.
- Etat d'entrée et état de sortie :

Ces deux champs renseignent sur l'avancement de la gestion du fait :

- Etat d'entrée : état dans lequel est pris le fait technique.
- Etat de sortie : état dans lequel est rendu, laissé le fait technique.

Le fait de gérer simultanément deux champs permet de garder la trace de l'historique du fait.

Les valeurs prises par « Etat » (« état d'entrée » et « état de sortie ») sont : notification, examen, à prendre en compte, rejeté, reporté, traitement, modification effectuée, modification approuvée.

Valeur	Description
<i>notification</i>	Le fait n'a pas été discuté. Selon la nature du fait, c'est la demande d'évolution, le rapport d'anomalie.
<i>examen</i>	Le fait est en cours d'examen (discussion, analyse préliminaire).

Dès qu'une décision a été prise, le fait passe à un des 3 états : « à prendre en compte », « rejeté », reporté ».

<i>à prendre en compte</i>	Après examen, il a été décidé de traiter le fait (faire analyse détaillée et traitement).
<i>reporté</i>	Après examen, il a été décidé de traiter le fait mais plus tard
<i>rejeté</i>	Après examen, il a été décidé de ne pas traiter le fait. Le fait est alors clos.

Un fait « à prendre en compte » passe successivement à « *traitement* » puis « *modification effectuée* » et enfin « *modification approuvée* ». Le fait est alors clos.

<i>traitement</i>	Le fait est en cours de traitement (analyse détaillée et traitement).
<i>modification effectuée</i>	la modification est effectuée.
<i>modification approuvée</i>	la modification a été approuvée.

Informations de description du fait :

Notamment dans le cas d'une notification d'anomalie : description du contexte et des circonstances dans lesquelles a été relevée l'anomalie (en tests d'intégration, utilisation opérationnelle, ...). Préciser si l'erreur est reproductible, aléatoire ...

Informations d'analyse du fait :

Dans la FFT « notification » du fait, il peut éventuellement être donné de premiers éléments d'analyse. Ils seront complétés dans les FFT « examen » et « traitement ».

Quelques informations d'analyse :

- Intérêt et utilité de la prise en compte du fait, personne bénéficiaire (l'utilisateur, le développeur, l'administrateur ...) et activité concernée (debug, utilisation, codage ...).
- Priorité de la prise en compte du fait technique, avis sur son importance, son urgence, son intérêt : majeur, mineur, indispensable, accessoire, urgent, prioritaire ...
- Pour une anomalie : émissions d'hypothèses.
- Identification des enjeux, risques, difficultés, éléments manquants, éléments bloquants.
- Idées de solutions de modifications.
- Estimation de la complexité de la modification envisagée.
- Estimation de l'ampleur de la modification envisagée (charge de travail) et prévision de déroulement de la modification envisagée.

Informations de modification :

Dans les FFT « notification » et « examen » du fait, il peut éventuellement être donné de premiers éléments pour des idées de modification. Ils seront complétés dans la FFT « traitement ».

- Description de la modification retenue, identification des changements à chaque niveau (spécification, conception, codage).
- Justification du choix et de la méthode.